



Pérols, le 22 février 2017

Chers Ami(e)s,

Une Olympiade se termine, une autre commence... Tous les Clubs et Etablissements viennent d'être destinataires de la convocation à notre **Assemblée Générale électorale le 3 mars prochain à Gruissan**.

En amont de cette Assemblée Générale, je voudrais vous exposer ici les orientations qui seront celles que je soumettrai à l'approbation de ma candidature à la présidence de la Ligue LR-MP Occitanie pour l'Olympiade à venir.

Au cours des quatre années passées, nous avons tous vécu une mandature dédiée essentiellement à l'accompagnement des Clubs et Etablissements dans cette idée que j'avais souhaité comme prioritaire en 2013 et consistant à « **rendre la Ligue à ses Clubs** ». De ce fait, je peux affirmer aujourd'hui que cette image a considérablement amélioré un relationnel jugé trop distant par le passé.

Au cours de ces 18 derniers mois, nous avons eu à subir les contraintes administratives d'une fusion territoriale que nous n'avions pas demandée mais qui devait aboutir. Elle est maintenant actée et nous devons construire ensemble ce que sera l'offre de voile en Occitanie pour l'avenir de tous ses acteurs sur un territoire qui rassemble aujourd'hui 68 clubs et Etablissements et qui va s'en adjoindre d'autres encore dans un très proche avenir avec l'arrivée du Kiteboard dans le cadre d'une nouvelle délégation.

Trois axes de travail seront proposés par notre équipe :

- **Un volet social** qui recouvrira surtout les 1^{ers} niveaux de pratique et qui devra associer l'ensemble des Comités Départementaux de Voile au travers d'un conventionnement rendant compte d'un désir partagé et annualisé de réaliser ensemble un *contrat d'objectifs* pour tous nos coureurs, jeunes et moins jeunes, et aussi pour les structures qui les accompagneront dans la réalisation de ces objectifs,
- **Un volet économique** qui sera porté entre autres par *le secteur Développement* de la Ligue avec, là aussi, des objectifs identifiés dans l'accompagnement que la Ligue se doit d'assurer auprès de l'ensemble de ses structures affiliées, Clubs et Etablissements. Ce volet économique sera accompagné du regard d'une équipe qui *devra s'employer à rechercher les moyens nécessaires à l'aboutissement de cet accompagnement au plan des investissements rendus nécessaires*,
- **Un volet sportif** qui s'identifiera à deux niveaux :
 - *Celui des Clubs* eux-mêmes d'une part dans leurs projets propres d'accompagnement de leurs compétiteurs vers tous les niveaux attendus par eux. la Ligue n'ayant pas vocation à se substituer à eux devra néanmoins *leur apporter les moyens d'assurer la réalisation d'objectifs clairement identifiés*,
 - *Celui des Pôles et Centres d'Entraînement Régionaux* pour lesquels nous devons veiller à ne pas nous substituer à la mission qui est la leur *en direction du Haut Niveau* tout en leur garantissant un niveau d'accompagnement qui soit véritablement à la hauteur de leurs attentes.
- **Le volet formation** sera pris en compte à hauteur des enjeux que notre nouvelle région devra considérer. Notre réorganisation interne devra aussi reconsidérer *une nouvelle répartition des compétences d'intervention* dans un regroupement de toutes les intervenants de ce secteur spécifique.

Pour garantir la tenue de ces trois axes de travail, pour garantir aussi une formation à hauteur des attentes, par notre réflexion commune, par l'analyse objective des situations de terrain comme véritable reflet des activités de bassin de pratique, je vous proposerai de nous assurer aussi de la réalisation de trois autres axes de travail qui viendront s'imbriquer dans ce que je viens de vous exposer :

- **Une transversalité des tranches d'âges** : dans une pratique de la voile qui soit ludique ou compétitive, et quel que soit leur âge tous nos pratiquants désireux de s'engager dans des rencontres de tous niveaux doivent pouvoir être accompagnés avec des moyens appropriés,
- **Une transversalité des supports** proposés : les offres de pratique devront s'adapter à cette multiplicité des supports que certains clubs savent déjà mettre en œuvre de façon remarquable, y compris avec l'assurance d'une recherche de moyens nouveaux d'accompagnement,
- **Une transversalité des pratiques** dans les clubs et plus généralement dans les bassins d'activités : là où elles existent déjà, la Ligue se donnera pour mission de les accompagner sans se substituer à elles. Une analyse objective des pratiques sera conduite par bassins d'activités qui permettra de valoriser ce qui devra l'être sans aucune substitution de la Ligue en lieu et place de ce que les Clubs et Etablissements réalisent fort bien déjà eux-mêmes. *Ainsi sera revu complètement et revalorisé à son réel niveau d'approche tout le secteur habitable* qui constitue pour une grande partie le nombre de nos licences clubs compétition sur l'ensemble de notre nouveau territoire.

Il va de soi que de tels enjeux vont *exiger de nous tous une approche importante tant dans l'analyse* qui sera conduite que *dans la réalisation des objectifs* que nous aurons à nous fixer. Le seul indicateur institutionnel du reflet de nos ambitions est le nombre de licences identifiées sur notre territoire auquel s'ajoute bien évidemment cet autre indicateur porté par nos compétiteurs eux-mêmes, à savoir le nombre de titres sportifs dont ils seront les porteurs à quelque niveau que ce soit de leur engagement régional, national, et même international.

Il va de soi enfin que dans la réalisation de tous ces objectifs, **notre priorité devra s'attacher en premier lieu à la valorisation territoriale de tous nos bassins d'activités**, qu'ils soient intérieurs ou de façade maritime, et avant même que ne soit prise en compte une déclinaison nationale d'une politique sportive plus générale : l'accompagnement national est un outil de travail.

La **valorisation sociale** d'une part, la **valorisation économique** et la **valorisation sportive** au travers de nos publics de pratiquants d'autre part, depuis l'utilisation des supports que nous leur offrirons et des pratiques mises en œuvre pour eux sont, à eux tous, un véritable programme. Je souhaite que nous fassions de ces valorisations notre priorité pour les quatre années à venir et que pour ce faire, nous nous attachions à la recherche et à la mise en œuvre de *nouveaux partenariats* :

- *privés d'une part,*
- *mais aussi publics et conventionnés d'autre part.*

Il y va de la vie de toutes nos structures, de la reconnaissance à laquelle elles ont droit dans ce fait unique qu'elle sont socialement les véritables acteurs économiques de bien des communes, communautés de communes et/ou d'agglomérations. **Ce sera là une mission qui devra être portée par des acteurs élus de la Ligue plus particulièrement dédiés à cette mission précise.**

La réalisation de ces objectifs ne sera pas un vœu pieux si nous savons *nous attacher les personnes ressources nécessaires à leur aboutissement*. Aujourd'hui le constat est fait d'une lourdeur extrêmement pesante de la gestion administrative de nos structures par les bénévoles qui s'y emploient y compris avec l'aide de tous nos permanents, qu'ils soient de statut privé ou public. **Une réforme statutaire rendant possible un allègement de notre fonctionnement sera mise à l'étude dès les 1^{ers} jours de la prochaine mandature.**

Voilà, mes ami(e)s, pour les grands axes de développement que je vous propose de mettre en œuvre ensemble. Il ne nous reste que quelques jours pour en *peaufiner et pour en développer ensemble les détails*. Je compte véritablement sur votre engagement et votre volonté à accompagner tout cela par votre candidature au Conseil d'Administration de la Ligue de Voile LR-MP Occitanie.

Grand merci pour votre attention à me lire et à partager tout cela. Je reste disponible pour échanger sur le sujet.
Amicalement,

Paul-Edouard DESPIERRES
Président,
Ligue de voile LR-MP
president.ligue.voile@gmail.com
06 26 71 29 11

